



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 15 mars 2017 — N° 234

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner l'engagement communautaire des jeunes de l'école Curé-Antoine-Labelle.

---

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de la Coopérative d'habitation Le Colombier de Pointe-aux-Trembles.

---

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de féliciter Mmes Jennifer Damiani et Martine Mimeault, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

---

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Josée Forest pour ses 35 années d'enseignement de la danse.

---

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Manon Cyr pour ses 45 années de bénévolat.

**15 mars 2017**

---

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Jazzfest des jeunes du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter les élèves de la Cité-école Louis-Saint-Laurent qui ont participé à l'activité Un lunch presque parfait.

\_\_\_\_\_

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de souligner la performance en patinage artistique de Mme Florence Dargis aux Jeux du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la participation de la délégation estrienne à la finale des Jeux du Québec.

\_\_\_\_\_

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire du Café Jeunesse de Chicoutimi inc.

\_\_\_\_\_

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 heures.

\_\_\_\_\_

15 mars 2017

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 792 Loi sur la procédure de sélection et de nomination des décideurs administratifs indépendants et de renouvellement de leur mandat

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 792.

### **Dépôts de documents**

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 220 concernant le rehaussement du soutien financier des organismes d'action communautaire autonome et le respect de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 février 2017 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques);

(Dépôt n° 3027-20170315)

La réponse à la question écrite n° 224 concernant le phénomène de la « taxe rose », inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 février 2017 par Mme Fournier (Marie-Victorin).

(Dépôt n° 3028-20170315)

15 mars 2017

---

### Dépôts de pétitions

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 286 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'établissement d'un cadre de référencement relatif à l'offre de services de soins à domicile.

(Dépôt n° 3029-20170315)

---

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 72 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision des critères relatifs à l'établissement des frais d'hébergement dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

(Dépôt n° 3030-20170315)

---

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 27 909 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rétablissement à 65 ans de l'admissibilité au crédit d'impôt accordé en raison de l'âge.

(Dépôt n° 3031-20170315)

---

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 383 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification du crédit d'impôt pour solidarité pour pallier la hausse des prix des aliments.

(Dépôt n° 3032-20170315)

---

15 mars 2017

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 871 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant l'établissement d'un cadre de référencement relatif à l'offre de  
services de soins à domicile.

(Dépôt n° 3033-20170315)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 450 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant la bonification du crédit d'impôt pour solidarité pour pallier la hausse  
des prix des aliments.

(Dépôt n° 3034-20170315)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition  
et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le  
Protecteur du citoyen (chapitre P-32), M<sup>c</sup> Marie Rinfret, vice-  
présidente de la Commission des normes, de l'équité, de la santé  
et de la sécurité du travail, soit nommée Protectrice du citoyen  
pour un mandat de cinq ans à compter du 27 mars 2017 et que la  
rémunération et les autres conditions de travail de M<sup>c</sup> Marie  
Rinfret soient celles contenues dans le document ci-annexé.

15 mars 2017

---

Puis M. Couillard, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de M<sup>e</sup> Marie Rinfret, ses conditions de travail et un extrait de la Loi sur le Protecteur du citoyen.

(Dépôt n° 3035-20170315)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 1 de la Loi sur le Protecteur du citoyen, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 293 en annexe)

Pour : **87** Contre : **0** Abstentions : **16**

---

M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la présence des députés lors des annonces gouvernementales dans les circonscriptions électorales; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant l'entente entre les gouvernements provincial et fédéral concernant les transferts en santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin), M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

15 mars 2017

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des droits des consommateurs célébrée cette année sous le thème *Bâtir un monde numérique qui inspire la confiance aux consommateurs*, qui a pour objet de reconnaître quatre droits fondamentaux pour les consommateurs soit la sécurité, l'information, le choix du produit et l'écoute;

QU'elle souligne le travail effectué par l'ensemble des associations de consommateurs qui offrent depuis 50 ans des services de consultation budgétaire aux québécois;

Enfin, qu'elle rappelle que le Québec est un précurseur en protection des consommateurs, notamment dans le cadre de contrats conclus en ligne.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. LeBel (Rimouski), M. Paradis (Lévis), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant l'hébergement des couples dans le même centre d'hébergement et de soins de longue durée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité;

15 mars 2017

---

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi concernant la vérification de l'identité des personnes incarcérées au moyen de leurs empreintes digitales; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel.

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de La Financière agricole sur le rapport du printemps 2015 du Commissaire au développement durable intitulé *La Financière agricole du Québec : Mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance*; puis en séance publique afin d'entendre La Financière agricole; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.

15 mars 2017

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 126, Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 126 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 126 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 22, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

15 mars 2017

---

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bonnardel (Granby) propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le Québec est au dernier rang des provinces canadiennes pour le revenu disponible des citoyens;

QU'elle rappelle la hausse considérable du fardeau fiscal des familles québécoises découlant de plusieurs années de gouvernement libéral;

QU'elle exige que le budget 2017-2018 contienne des baisses d'impôt substantielles permettant de soulager immédiatement les familles québécoises.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les deux députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

15 mars 2017

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Copie d'un document intitulé *Portrait des impôts payés et des services publics reçus par les ménages québécois*;

(Dépôt n° 3036-20170315)

Copie d'un tableau intitulé *Allègements fiscaux accordés aux particuliers québécois depuis le budget 2015-2016*.

(Dépôt n° 3037-20170315)

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) propose :

QUE la motion du député de Granby soit amendée de la manière suivante :

Au troisième paragraphe, remplacer les mots « baisses d'impôt substantielles permettant de soulager immédiatement les familles québécoises » par les mots « mesures ciblées augmentant le pouvoir d'achat des familles et des moins nantis ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le Québec est au dernier rang des provinces canadiennes pour le revenu disponible des citoyens;

QU'elle rappelle la hausse considérable du fardeau fiscal des familles québécoises découlant de plusieurs années de gouvernement libéral;

QU'elle exige que le budget 2017-2018 contienne des mesures ciblées augmentant le pouvoir d'achat des familles et des moins nantis.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Bonnardel (Granby) et sur la motion d'amendement de M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la permission de son auteur.

15 mars 2017

---

À la fin de son intervention, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose :

QUE la motion du député de Granby soit amendée de la manière suivante :

Au troisième paragraphe, remplacer les mots « baisses d'impôt substantielles » par les mots « mesures fiscales plus équitables » et ajouter à la fin de la phrase les mots « de classe moyenne ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le Québec est au dernier rang des provinces canadiennes pour le revenu disponible des citoyens;

QU'elle rappelle la hausse considérable du fardeau fiscal des familles québécoises découlant de plusieurs années de gouvernement libéral;

QU'elle exige que le budget 2017-2018 contienne des mesures fiscales plus équitables permettant de soulager immédiatement les familles québécoises de classe moyenne.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Bonnardel (Granby) et sur les motions d'amendement de M. Marceau (Rousseau) et de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Bonnardel (Granby) refuse les propositions d'amendement de M. Marceau (Rousseau) et de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

**15 mars 2017**

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **294** en annexe)

Pour : **19** Contre : **80** Abstention : **0**

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 16 mars 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 15, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 16 mars 2017, à 9 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

15 mars 2017

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre :

(Vote n° 293)

**POUR - 87**

Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Léger (PQ)	Proulx (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Reid (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Sherbrooke)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Saint-Laurent)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Blanchette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Dubuc)
Bourcier (PQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (PLQ)	Hamad (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (IND)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hivon (PQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (IND)	Tremblay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Iracà (PLQ)	(Vachon)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Jean (PQ)	Ouellet (PQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	(René-Lévesque)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Khadir (IND)	Ouellette (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Kotto (PQ)	Pagé (PQ)	
de Santis (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	
Drolet (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	

**ABSTENTIONS - 16**

Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)	Spénard (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)	
Laframboise (CAQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)	

15 mars 2017

---

Sur la motion de M. Bonnardel (Granby) :

(Vote n° 294)

**POUR - 19**

Bonnardel (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Picard (CAQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	Spénard (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)	Surprenant (IND)
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Samson (CAQ)	
Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)	

**CONTRE - 80**

Arcand (PLQ)	David (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Sherbrooke)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Blanchette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Sauvé (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Marie-Victorin)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Bourcier (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (PLQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (IND)	Villeneuve (PQ)
Cloutier (PQ)	Iracà (PLQ)	(Vachon)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Jean (PQ)	Ouellette (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	